

Bonjour,

Voici le parcours du pèlerinage Marie-Reine-de-la-Paix du 6 au 15 août 2021.

Veillez noter que l'inscription auprès de Lucette est obligatoire (noter qu'il n'y a aucun frais). Car, Lucette doit informer la police du nombre de personnes pour la sécurité routière.

Vous trouverez ci-joint le parcours, le chapelet, les recommandations et la neuvaine à Saint-Joseph pour cette année consacrée au protecteur du Sauveur par le Pape François.

Vous trouverez également ci-joint un document montrant la puissance du rosaire ainsi que des photos du pèlerinage de l'an dernier.

Nous clôturerons le 15 août le pèlerinage au Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap. **Vous devez vous rendre au Cap de la Madeleine par vos propres moyens (Vous arranger entre vous pour le covoiturage au besoin).** La messe solennelle sera à 10h00, la cérémonie des malades est à 14h00, il y aura un chapelet à 15h30 et une procession aux flambeaux à 20h30. Le restaurant sera ouvert de 9h00 à 19h00. **IL EST IMPÉRATIF QUE VOUS AVISIEZ LUCETTE DE VOTRE PRÉSENCE, car Lucette doit réserver des places pour vous au sanctuaire Notre-Dame-du-Cap.**

Il est possible de faire le pèlerinage à temps partiel pour ceux qui ne peuvent le faire autrement.

Rendez-vous à la Cathédrale Marie-Reine du Monde le 6 août à 7h30 am pour la messe. Après la messe sur le parvis de la Cathédrale, nous donnerons les consignes et il y aura l'envoi en mission par l'abbé Jacques Ménard.

Que la Vierge Marie vous bénisse et prépare votre cœur pour le pèlerinage.

Union de prière,
L'équipe du Pèlerinage

Si vous ne parvenez pas à sortir le parcours faites-moi le savoir. Merci